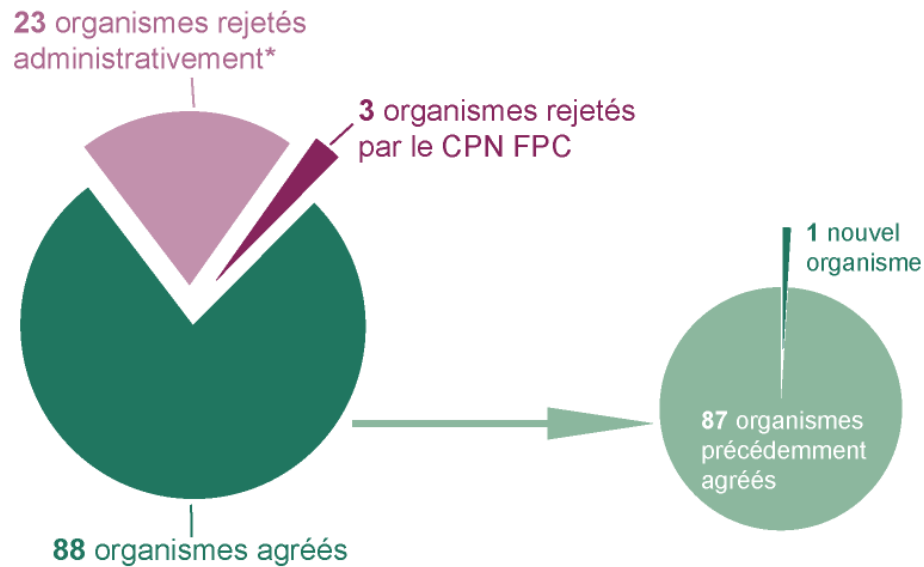


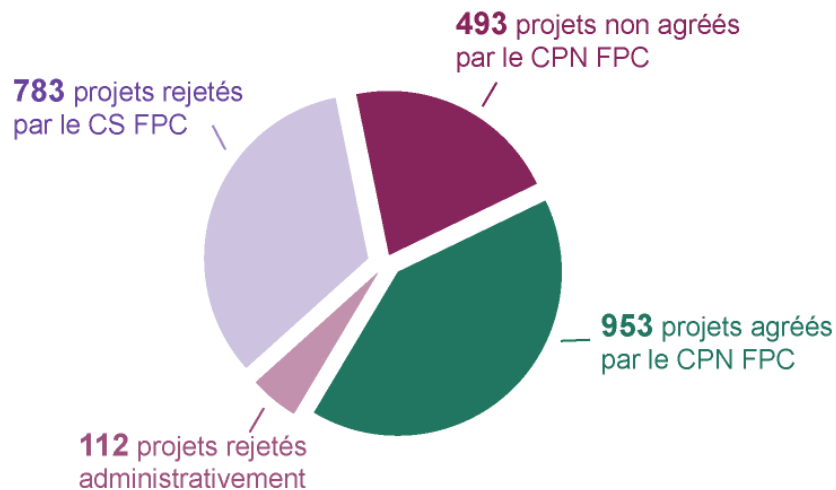


## La FPC des médecins libéraux pour l'année 2010

### > agrément des organismes de formation (114 demandes d'agrément)



### > agrément des projets de formation (2 341 projets déposés)



953 formations, pouvant accueillir 36 749 participants, ont été agréées le 17 novembre 2009 pour un montant total de **29,2 millions d'euros** selon la politique d'agrément du CPN FPC.

Toutes les formations agréées FPC 2010 sont disponibles sur notre site Internet via le moteur de recherche. Les livrets des formations seront adressés par courrier à tous les médecins fin janvier 2010.

\* ces organismes ne remplissaient pas les conditions administratives du cahier des charges.